

Sujet : [INTERNET] Projet éolien COURANT

De : jackyarmelle <jackyarmelle@orange.fr>

Date : 07/02/2020 14:28

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Lettre jointe pour:

Mairie de COURANT,

5 rue de la mairie, 17330 COURANT

Monsieur Jean Pierre GRAND Commissaire Enquêteur

Bonjour,

Je vous transmets ce courrier afin de vous faire part de **mon désaccord avec ce projet**, qui n'est fait que pour des intérêts financiers

soutenu par le gouvernement et les écolo-bobos des grandes villes (loin de notre monde rural) et n'apportera que très très peu de ressources énergétiques mais beaucoup de perturbations (voir pièce jointe)

Exemple:

Paris le 22 juillet 2019 14h00

Canicule. Les huit mille éoliennes françaises ne fournissent quasiment plus d'électricité

Le 22 juillet à 14h, alors que la barre des 34°C a été localement dépassée sur une partie sud du pays, les éoliennes destinées à produire de l'électricité au réseau n'ont fourni que **607 MW** soit 1% du total .

Dans le même temps, le nucléaire produisait **40000MW** et le solaire **6200MW** .

Alors même en multipliant leur nombre **par 3**, il faudra ressortir les vélos avec dynamos si on supprime le nucléaire.

Courant décembre, le même phénomène s'est déroulé mais vu la demande (chauffages, etc..) nous avons dû acheter de l'électricité à nos voisins.

Avec ce projet , le village de Courant va être fortement impacté et comme le cite la MRAE le seuil de saturation visuelle sera dépassé, vu les autres parcs déjà construits. Mais tout ceci n'est que de peu d'importance pour le promoteur, bien loin de tout ça dans son monde urbain.

Néanmoins s'il se réalise, nous serons très attristés pour les gens qui le combattent et qui vont souffrir de ces perturbations mais en revanche souhaitons aux autres personnes (aveuglés par l'argent) d'attraper le **syndrome de l'éolien** pour les décennies à venir vu la proximité avec le village (les 500m à l'origine pour des hauteurs de 50m était peut-être justifiés mais pas pour des hauteurs de 200m)

Afin qu'ils apprécient la rentabilité d'une éolienne, je propose que l'on connecte tous les pro-éoliens sur une éolienne mais en supprimant, il va de soit, leur raccordement au secteur public. Lorsqu'ils auront pédaler pour faire de l'énergie pendant 80% du temps, ils changeront peut-être d'avis.

Cordialement

J.BOUYER - Gibourne

(Membre du collectif J.Flessingue & les autres)

(Membre du CA STOP EOLIEN 17)

(Adhérent à La FED)

— Pièces jointes : —

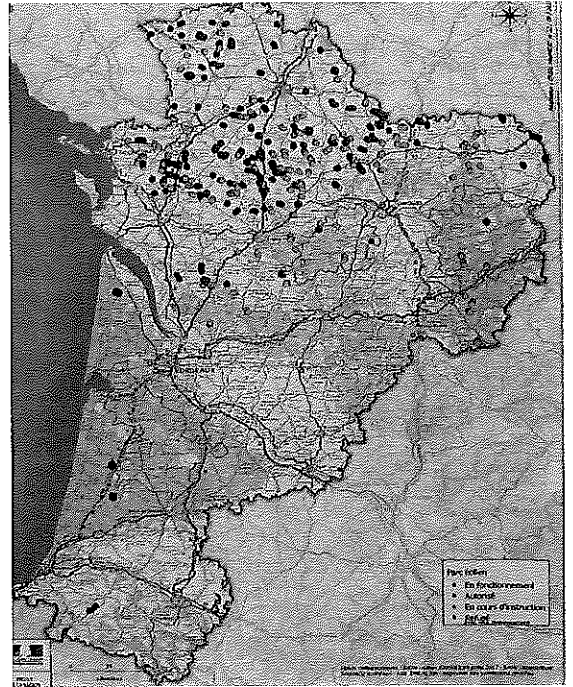
UN EOLIENNE quoi est-ce.doc

30 octets

UN EOLIENNE c'est QUOI ?

Un moulin qui :

- ⚡ **Ne tourne que 1 heure sur 4 (23%)** donc une éolienne de 3.4MW installée ne produira que 0.8MW (il faut le dire)
- ⚡ **Défigure le paysage** (150m voire plus de 200m en bout de pale)
- ⚡ **Fait du bruit** (pales passant devant le mat) provoquant des troubles du sommeil des riverains et produit des infrasons inaudibles par les humains mais impacte sur la santé (reconnu par l'ARS)
- ⚡ **Détruit les oiseaux** et chauves-souris qui implosent
- ⚡ **Dévalorise le mobilier** si placé proche d'un parc & majore de 20% actuellement notre facture d'électricité (CSPE) avec hausse probable à l'avenir.
- ⚡ **Perturbe les ondes hertziennes** (pas de réseau si le parc situé entre l'antenne émettrice et votre maison – parabole nécessaire).
- ⚡ **Va faire chuter le tourisme** du département (premier en France actuellement) d'où l'inquiétude du conseil général qui a créé un Observatoire de l'éolien sur la Charente Maritime car 400 éoliennes prévues (voir carte Nouvelle Aquitaine ci-contre) et vous pouvez voir où elles se situent. (MERCI Ségo).
- ⚡ **Impact sur la vie politique locale**
 - Intimidation (voire plus) des élus par les promoteurs (aménagements d'espaces publics, participe réfection de mairie, sponsorise spectacle de Jazz, etc...).
 - Prises illégales d'intérêts. De nombreuses plaintes déposées contre des élus qui favorisent l'implantation d'éoliennes sur leurs propres terres.
- ⚡ **N'est pas du tout écologique**
 - Pales non recyclables (les allemands les envoient en Afrique)
 - Des terres rares, utilisées dans le rotor, extraites en Chine (seul au monde) polluent les rizières pour leur traitement (co²).
 - lors du non fonctionnement (3/4 du temps), mise en marche de centrales à gaz (CO²) pour compenser.
 - Cerise sur le gâteau, en fin de vie le bloc de béton armé restera en terre et si une association de protection de l'environnement attaque, le propriétaire aura à sa charge l'enlèvement (250000€ mini, cas actuellement aux Etats Unis).



CONCLUSION:

Inutile car en surproduction énergétique en France et coute très cher à EDF (acheté 80€/Kwh et revendu 40 à 45€/Kwh) qui ferait mieux de consacrer ces sommes pour sécuriser les centrales nucléaires dont j'ai participé à leur fabrication dans ma carrière ainsi que pour faire des recherches pour implanter de nouvelles centrales sans déchets radioactifs (américains et chinois y travaillent). *Qui serait volontaire pour acheter un produit à un prix imposé et le vendre à moitié prix?*

Rappel: rendement 80% pour une centrale contre 23% pour une éolienne et citons en exemple : Pour remplacer un réacteur de Civaux, il faudrait 1660 éoliennes de 3MW installés --> (cherchez l'erreur)

N'apporte AUCUN emploi pour certains parcs excepté le béton du socle. (Les éoliennes de Saint Pierre de Juillers : AUCUNE entreprise française y compris la sécurité. – Futures éoliennes Les touches de périgny et Bagnizeau/La brousse : 16 éoliennes fabriquées Danemark et montage allemand).

Laisseront à nos enfants des paysages saccagés alors que d'autres énergies renouvelables et adaptées à notre région existent.

- ⚡ La méthanisation issue de l'agriculture.
- ⚡ Le solaire disponible (existe déjà : 23ha à Fontenet, 17ha à St Léger, et bien d'autres ...) et sera encore plus rentable lors de la mise au point des volants d'inertie pour stocker l'énergie pendant quelques heures avant de la restituer.
- ⚡ La géothermie eau chaude disponible dans les eaux souterraines
- ⚡ L'utilisation des rivières avec des hydroliennes ou de la marée (existe depuis longtemps sur la Rance en Côte d'Armor)
- ⚡ La biomasse, etc....

Sujet : [INTERNET] Parc éoliens courant

De : Roussel-Montigny <annie.roussel-montigny@orange.fr>

Date : 09/02/2020 12:13

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur

Je me rends bien compte que beaucoup de personnes favorables à ce parc éolien ont un rapport direct avec l'argent!.Par contre ces gens là ne s'intéressent aucunement aux conséquences que cela apportent à notre petit hameau LUSSEAU . Nuisances sonores ,interférences des télévisions et téléphones ,dévalorisations de nos maisons,dégradation de notre paysage et problèmes pour nos oiseaux aussi ! Quand comprendra t'on que ceux ci n'est qu'un problème d'argent !!! (on appâte les propriétaires fonciers avec de l'argent!!!!) .C'est le pot de terre contre le pot de fer!..Mais on ne va pas se laisser faire! .De plus en aucun cas nous avons été informé de ces 2 permanences public du 11 juillet et 26 septembre .Seule la commune de courant l'a été et non les communes limitrophes .Cela est bien dommage car ç'est elles qui vont subir ses nuisances!On se demande pourquoi?.Nous avons assez de terrains en friche ou plan d'eau qui peuvent recevoir des fermes photovoltaïques qui elles, produiront de l'énergie dès le lever du jour et coûteront beaucoup moins cher à leurs constructions. Cordialement Annie Roussel Montigny

